

# LETTRE D'INFORMATION MUNICIPALE JUILLET 2022 – N° 96



## LE MOT DE Danièle CARTERON

Maire Adjointe de la commune - Suppléante sur la liste d'Antoine ARMAND, élu député pour la 2ème circonscription  
Suite aux dernières élections législatives, c'est avec autant de plaisir que d'honneur que je viens, par cet édit, vous dire MERCI !

Merci, bien sûr, à ceux qui nous ont fait confiance à Antoine ARMAND et moi-même : vous nous avez élus lors de cette députation, et cela nous honore, comme nous oblige, soyez en assurés.

Et Merci aussi à ceux qui restent encore à convaincre de notre capacité à vous représenter : nous viendrons à votre rencontre pour échanger, et plus que tout, travailler ensemble pendant ces cinq prochaines années. Cinq années que je pense être décisives, pour notre pays, pour notre territoire, sur des sujets qui à mon sens n'ont pas de couleur politique : le logement, l'écologie, la mobilité, et tant d'autres...

Je suis fière, en tant que députée suppléante, d'être de Saint-Jean-de-Sixt, mon village, notre village ! A très bientôt.

## AGENDA

### CONCERT HARMONIE

Le **VENDREDI 1<sup>er</sup> JUILLET** l'harmonie « *l'Echo des Vallées* » vous offre un concert à la salle « La Sixtine ». à 20 h 30. Cette soirée sera partagée avec les musiciens de l'harmonie « *La Cécilienne* » de Viuz-en-Sallaz. N'hésitez pas à venir écouter leurs nouvelles pièces et découvrir le programme de leurs invités.

### SAINT JEAN DE SIXT PATRIMOINE

Le **SAMEDI 2 JUILLET**, à 20 h 30, à l'église de Saint-Jean-de-Sixt et dans le cadre de « la nuit des églises », les amis du patrimoine vous invitent à partager une soirée musicale où trois instruments existants dans notre église seront mis en valeur : harmonium, orgue et cloches ; l'histoire de ces instruments vous sera racontée.

La prochaine réunion de l'association aura lieu le vendredi 8 juillet, à la salle paroissiale. Toute personne intéressée est la bienvenue.

### DON DU SANG

Ce mois-ci, deux collectes de sang auront lieu :

Mardi 5 juillet, de 16 h à 19 h, à la salle des fêtes de La Clusaz

Jeudi 21 juillet, de 15 h 30 à 19 h, au restaurant scolaire du Grand-Bornand.

### COLLECTE DE VÊTEMENTS

L'ONG « Ohana Benin » organise un vide dressing le **DIMANCHE 17 JUILLET** à « l'Espace Saint-Jean », sur la place de l'Ancienne École. Une opportunité de faire du vide dans ses armoires !

Vous pouvez déposer dès à présent à l'office de tourisme des vêtements hommes et femmes en très bon état ainsi que des accessoires (sac à main, foulards...) aux heures d'ouverture et ce, jusqu'au 8 juillet. Les articles seront vendus pour soutenir les enfants de l'orphelinat « Ohana Benin ». Nous vous remercions pour votre collaboration. Éric et Anne Marie Favre 06 36 58 12 20

### TARTIFLETTE GÉANTE

L'harmonie « l'Echo des Vallées » vous annonce le retour de sa soirée tartiflette géante le **SAMEDI 23 JUILLET, à partir de 19 h 30**, dans la cour de l'école. Soirée animée, buvette et restauration sur place. Possibilité de prendre des barquettes à emporter.

Nous espérons que vous serez nombreux à venir partager cette soirée !

# OFFICE DE TOURISME

## ANIMATIONS

---

Le programme des animations de l'été 2022 est disponible sur le site internet : [www.saintjeandesixt.com](http://www.saintjeandesixt.com), dans l'onglet « activités », rubrique « animations », ou sur la page d'accueil dans « nos suggestions ». Retrouvez la version papier du programme pour le mois de juillet 2022 directement à l'office de tourisme.

## VIE LOCALE

### MARCHÉ ESTIVAL

---

Les forains du marché dominical de la saison estivale 2022 vous serviront dès le dimanche 03 juillet jusqu'au dimanche 28 août, sur la nouvelle « Place de l'Ancienne Ecole ».

### LA FÊTE NATIONALE : LE RETOUR

---

#### DANS UN FORMAT NOUVEAU ET SUR LA NOUVELLE PLACE

Afin de réduire l'impact environnemental de cette fête nationale, sans toutefois en limiter l'importance et les festivités, le conseil municipal a décidé de proposer un spectacle de feu, en lieu et place des traditionnels feux d'artifice qui, en explosant libèrent dans l'air des gaz et des fumées contenant des résidus et des composants.

La fête se tiendra le **MERCREDI 13 JUILLET**, sur la « Place de l'Ancienne École », habillée pour l'occasion aux couleurs « bleu, blanc, rouge ».

L'ouverture de la buvette vers 20 h 30 sera tenue par le Ski-Club. Des lampions seront distribués, le jour même, de 20 h 30 à 21 h, gratuitement pour les enfants. (attention ils sont en nombre limité). S'ensuivra un concert de l'harmonie « L'Echo des Vallées », qui déambulera jusqu'à l'hôtel Beau-Site, éclairée par les lampions des enfants, concert qui se poursuivra sur la place. Enfin un spectacle de feu intitulé « Le monde de Félix » clôturera la soirée. D'autres surprises pourraient avoir lieu..., consulter le site de l'office de tourisme : [www.saintjeandesixt.com](http://www.saintjeandesixt.com)

## DIVERS

### RESTRICTIONS D'EAU

---

La population est invitée à respecter les consignes de limitation d'usage d'eau, jusqu'au 30 septembre prochain, prescrites par arrêté Préfectoral n° DDT 2022-0821 consultables sur son site.

### MON ESPACE SANTÉ

---

L'Assurance Maladie a mis en place un nouveau service public pour la gestion de sa santé personnelle. Il permet d'avoir accès :

- à son dossier médical qui est alimenté conjointement par le patient et le professionnel de santé ou l'établissement hospitalier avec les comptes-rendus d'analyse biologique, imagerie médicale, comptes-rendus d'hospitalisation ;
- à une messagerie : les professionnels de santé peuvent vous envoyer des informations en toute confidentialité ;
- à un lieu de stockage : tous les documents relatifs à votre santé à archiver, à classer par catégorie et à consulter en un clic.

**Rendez-vous sur : [monespacesanté.fr](http://monespacesanté.fr) et laissez-vous guider pour créer votre espace personnel.**

### LA FIBRE

---

L'ouverture des services très haut débit pour les particuliers se poursuit en Haute-Savoie sur le réseau Syane. Le raccordement se déroule en plusieurs étapes :

- tester l'éligibilité de votre logement en vous rendant sur le site : [www.covage.com](http://www.covage.com) ;
- choisir l'opérateur et lui demander son raccordement, réalisé dans un délai de 6 semaine environ ;

L'opérateur vous informera que votre ligne est activée et vous devrez brancher votre box pour bénéficier des services et résilier votre ancien abonnement internet.